



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Paris, le 09/05/2023

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : driebat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 01/05/2023 au 08/05/2023

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 01 mai au 08 mai 2023

N°11

édité le 09/05/2023

Synthèse

La semaine qui vient de s'écouler a été plutôt sèche et douce entraînant la baisse quasi généralisée des débits des grandes et petites rivières. Par conséquent, deux nouvelles stations passent en vigilance : Episy sur le Lunain et Pont-sur-Vanne sur la Vanne. Ce week-end a été plus humide, particulièrement sur une grosse moitié nord de l'Île-de-France avec des précipitations allant de 5 à 40 mm localement. Ces pluies ont permis aux débits d'entamer une légère hausse sur les secteurs concernés.

Concernant les nappes, le niveau continue de baisser en ce début du mois de mai. Le piézomètre de Théméricourt passe en vigilance, les autres points d'eau ont un niveau de gravité identique aux semaines précédentes.

Une perturbation active passe sur l'ensemble du territoire en ce début de semaine, puis un temps instable devrait continuer les jours suivants. La globalité des cours d'eau devrait être à la hausse.

Grandes rivières

Sur les grandes rivières, les débits ont connu une baisse significative, faisant passer les stations sous les médianes. Cependant, les seuils de vigilance sont encore loin.

Les précipitations de ce week-end ainsi que de la semaine à venir devraient faire remonter les débits dans l'ensemble.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en **vigilance**.
- 0 station en **alerte**.
- 0 station en **alerte renforcée**.
- 0 station en **crise**.

Petites rivières

En l'absence de pluie sur la majeure partie de la semaine, toutes les petites rivières ont vu leurs débits diminuer. Trois stations sont sous le seuil de vigilance, d'autres s'en sont rapprochées comme Congis [Gué à Tresmes] sur la Théroutanne par exemple.

Le temps plus humide depuis ce week-end va permettre aux débits de remonter un peu.

Sur 28 stations, on compte :

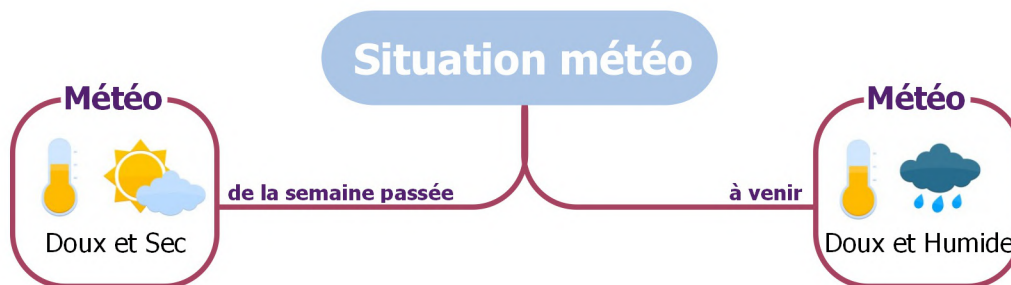
- 3 stations en **vigilance** : Episy (Lunain) sur le Lunain, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 0 station en **alerte**.
- 0 station en **alerte renforcée**.
- 0 station en **crise**.

Situation des nappes

La vidange des nappes se poursuit dans le prolongement des semaines précédentes, hormis pour la nappe du Champigny ouest à Montereau-sur-le-Jard, dont la tendance est à la stagnation. La situation se dégrade pour le point de suivi de la craie à Théméricourt (95) qui passe en vigilance cette semaine. Au total, 1 point d'eau est en alerte renforcée, 1 point d'eau est en alerte, et 3 points sont en vigilance.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 3 piézomètres en **vigilance** : Buhy, Théméricourt et Ecrosnes.
- 1 piézomètre en **alerte** : Saint-Martin-Chennetron.
- 1 piézomètre en **alerte renforcée** : Bréval.
- 0 piézomètre en **crise**.



Bilan synthétique de la semaine passée

Débits



Baisse

Nappes



Vidange

Stations jaugées

la semaine à venir pour valider les débits

- Episy (Lunain)
- Diant [Lavoir de Cornoy]
- Pommeuse
- Montmirail
- Jouarre [Vanry]
- Saint-Eugène

Prochain bulletin d'étiage le 16 mai 2023

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

4



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

- Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	Indice de confiance	
						N°9	N°10	N°11			
		V	A	AR	C						
16/0423/0401/0508/05											
Grandes rivières :											
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	89	78	66	le 05/05/23	↗	
Oise	Creil	32	25	20	17	106	107	97	le 06/05/23	↗	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	187	163	121	le 07/05/23	→	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	216	189	148	le 05/05/23	→	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	298	263	206	le 05/05/23	↗	
Seine	Vernon	170	131	113	100	442	422	336	le 05/05/23	↗	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	81	69	49	le 07/05/23	→	
Petites rivières :											
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,43	0,42	0,42	le 31/12/99	/	/
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,85	1,77	1,70	le 04/05/23	/	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,64	0,68	0,62	le 04/05/23	/	/
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	7,17	7,21	7,4	le 04/05/23	↗	
	Guigneville [La Mothe] (***)	2,4	1,8	1,6	1,4	3,3	3,3	3,1	le 04/05/23	↗	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	9,2	8,5	7,7	le 05/05/23	/	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	3,4	3,5	2,9	le 05/05/23	↗	
Juine	Saclas (**)		0,67	0,61	0,55	1,1	1,2	1,2	le 01/05/23	/	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	17,0	15,4	13,4	le 05/05/23	↗	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,42	0,41	0,36	le 07/05/23	↗	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,76	0,79	0,67	le 04/05/23	↗	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,53	1,56	1,39	le 04/05/23	↗	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult] (***)	0,16	0,13	0,12	0,11	0,20	0,21	0,20	le 03/05/23	↗	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	2,8	3,0	2,6	le 04/05/23	↗	
Orvanne	Diant [Lavoir de Comoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,27	0,26	0,25	le 04/05/23	↗	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	1,41	1,41	1,16	le 05/05/23	↗	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	2,10	2,20	1,89	le 05/05/23	↗	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,46	0,48	0,39	le 04/05/23	↗	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,145	0,186	0,097	le 05/05/23	↗	
Ru d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,126	0,117	0,072	le 03/05/23	↗	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,48	0,46	0,42	le 05/05/23	↗	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	1,50	1,37	1,18	le 05/05/23	↗	
Théroutanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,42	0,39	0,36	le 05/05/23	↗	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	4,0 C	4,0 C	3,9	le 07/05/23	→	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,54	1,49	1,42	le 07/05/23	→	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,519	0,495	0,334	le 07/05/23	↗	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,148	0,134	0,126	le 05/05/23	↗	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,92	0,99	0,83	le 04/05/23	↗	

- c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

[/ Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en garantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

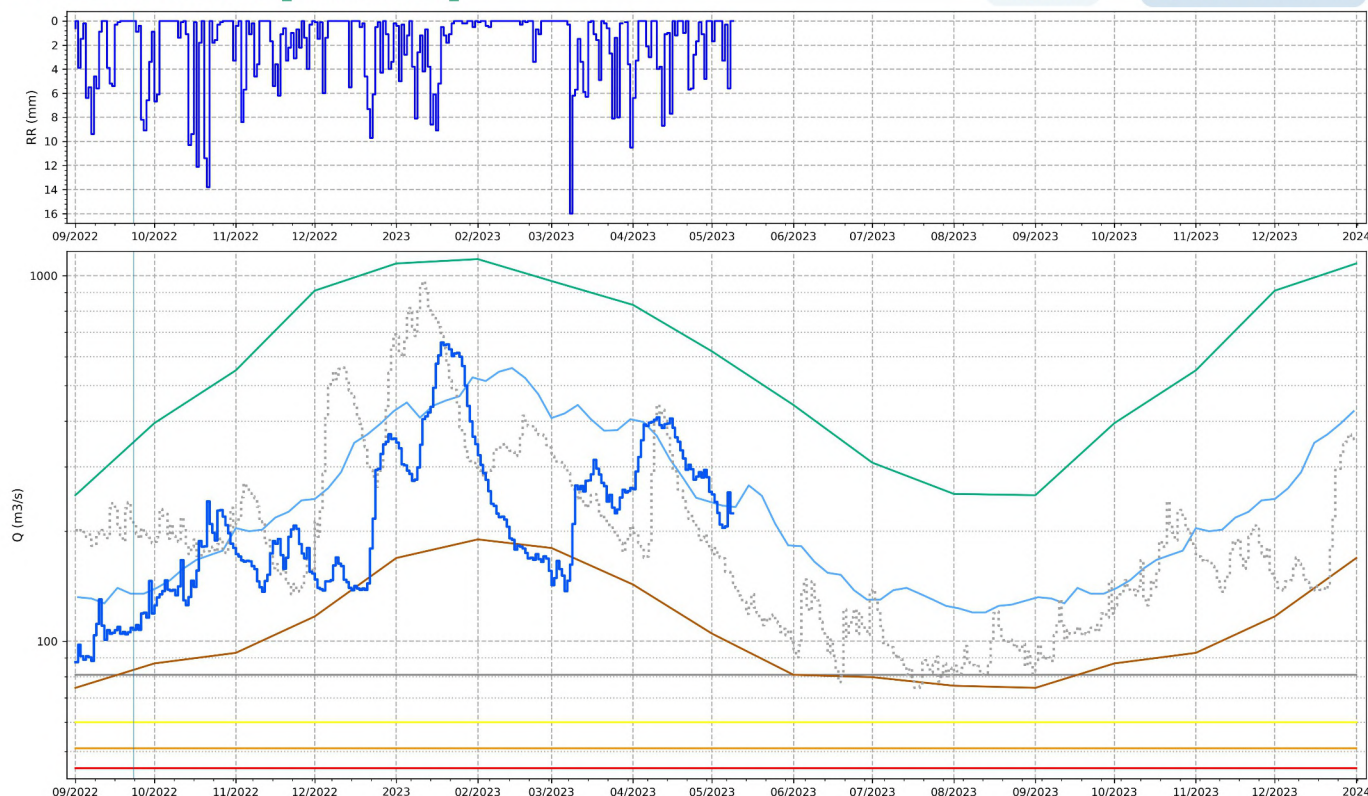
La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2022

La Seine à Paris [Austerlitz]

État : /

Qm3J : 206 m³/s

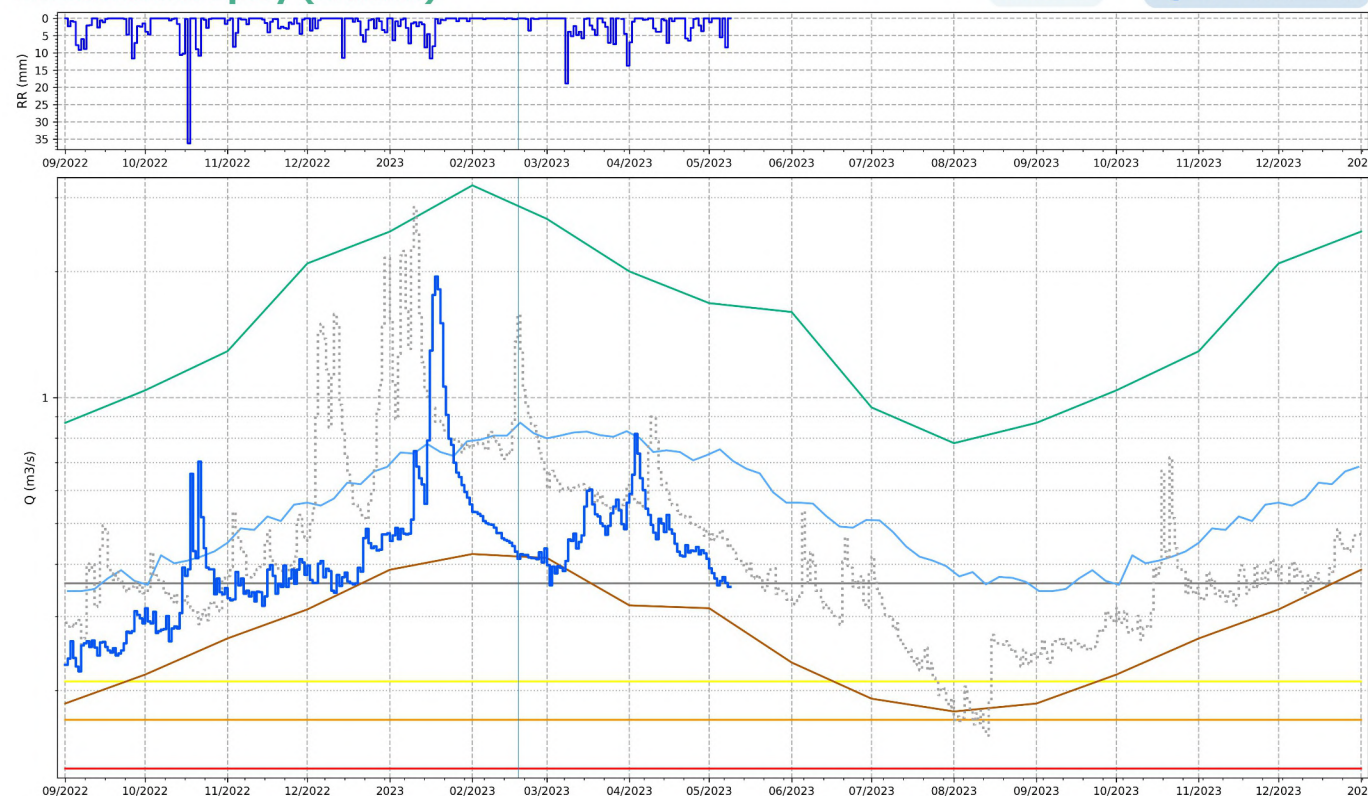


Commentaire : La Seine à Paris repasse sous sa médiane cette semaine. Cependant, grâce aux pluies de ces dernières semaines, la situation est meilleure qu'à la même époque l'année dernière.

Le Lunain à Episy (Lunain)

État : V

Qm3J : 0.36 m³/s

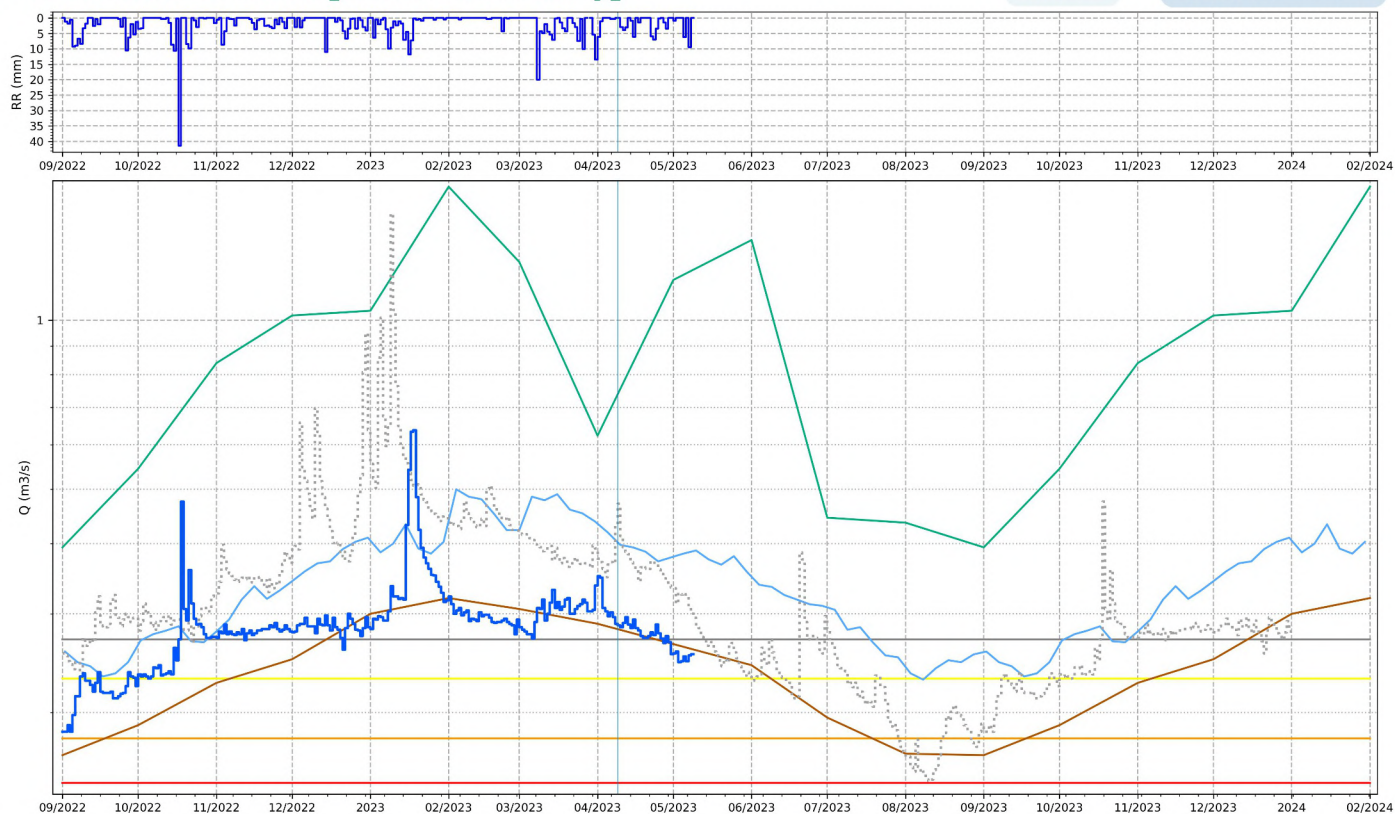


Commentaire : /

L'Orvanne à Diant [Lavoir de Cornoy]

État : V

Qm3J : 0.25 m³/s

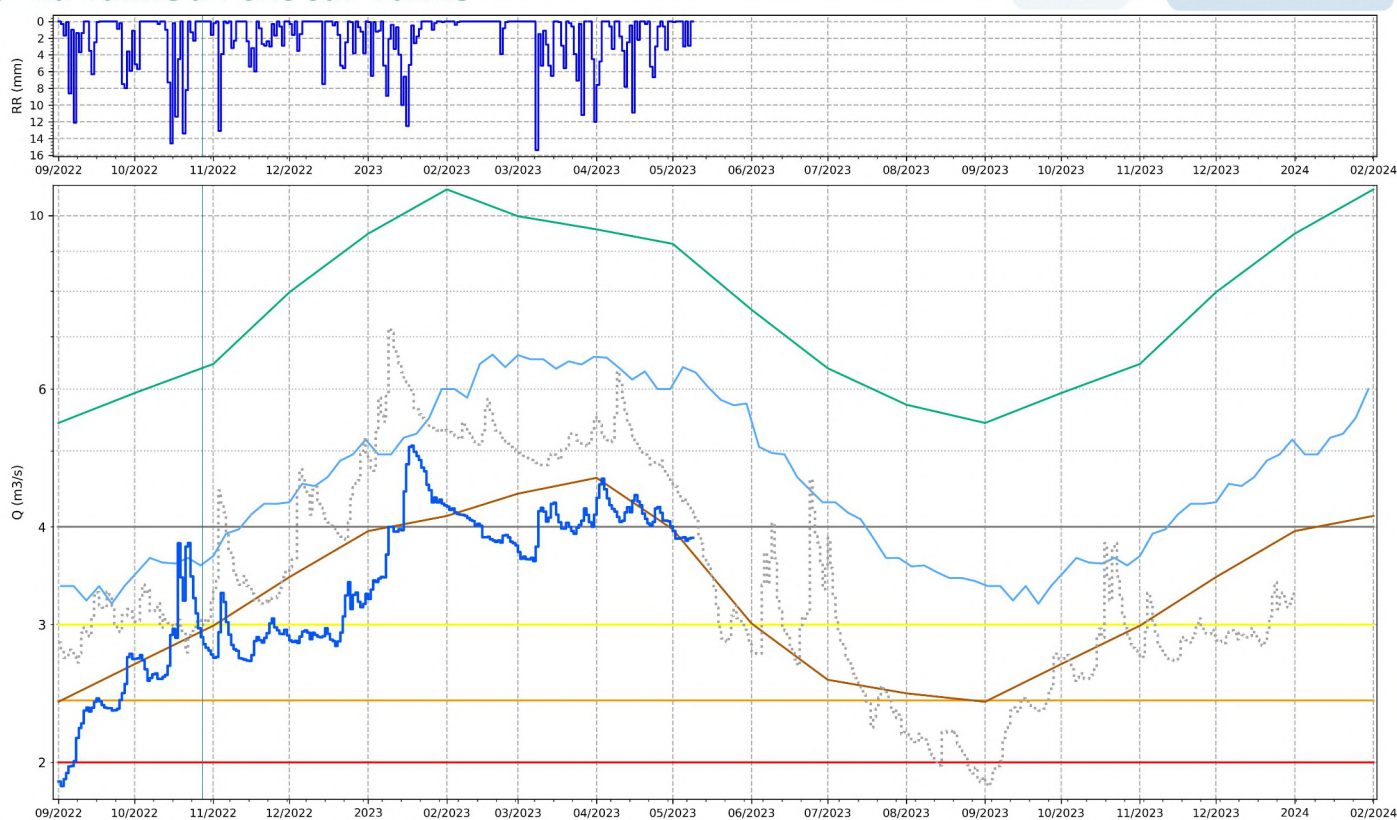


Commentaire : L'Orvanne à Diant se situe sous la quinquennale sèche, la zone ayant été plutôt épargnée par les pluies ces derniers temps.

La Vanne à Pont-sur-Vanne

État : V

Qm3J : 3.9 m³/s



Commentaire : Le jaugeage du 03/05/23 a permis de réévaluer les débits et donc de revoir également à la baisse les Qm3J des semaines précédentes. La mesure était en effet perturbée par une végétation aquatique dense pour la saison. La Vanne à Pont-sur-Vanne est donc en vigilance.

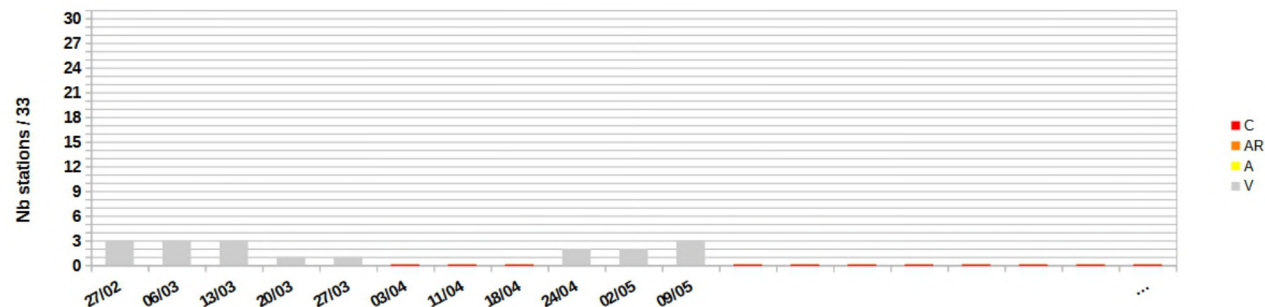
Légende des graphes:

- Débits journaliers
- Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- ||| Précipitations journalières (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'été 2023

[illegible]

c débit corrigé depuis le bulletin précédent
suite à de nouvelles informations
(*) station gérée par la DREAL Normandie
(**) station gérée par la DREAL Centre -
Val de Loire
(***) station non réglementaire, donnée à
titre d'information



Situation des nappes

Etat des piézomètres

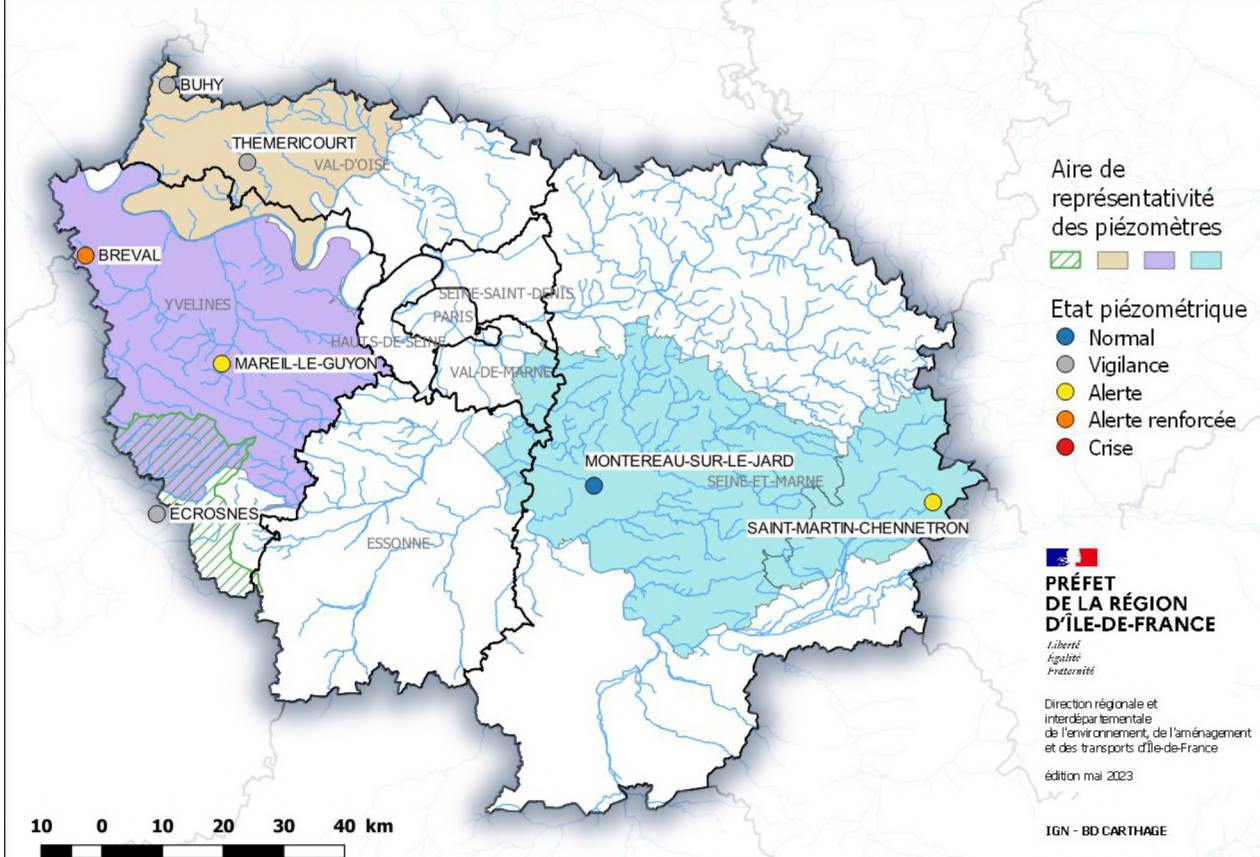
Tableau des tendances

En semaine 18, la vidange se poursuit sur tous les points d'eau, sauf pour le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard, sur lequel un maintien du niveau est observé. En conséquence, la nappe de la craie à Théméricourt (95) passe en vigilance.

Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m)				N°9	N°10	N°11	Tendance
		V	A	AR	C	Semaine 16	Semaine 17	Semaine 18	
						16/04	23/04	01/05	
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	44,54	44,38	44,25	Baisse
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	64,33	64,28	64,18	Baisse
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	111,81	111,77	111,74	Baisse
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4				
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	49,72	49,74	49,71	Stagnante
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	125,21	125,08	124,97	Baisse
Craie sous calcaires de Beauce	Ecrosnes	136,5	136,3	136,1	135,9	136,37	136,37	136,35	Stagnante

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné



Etat des piézomètres (sur 3 ans)

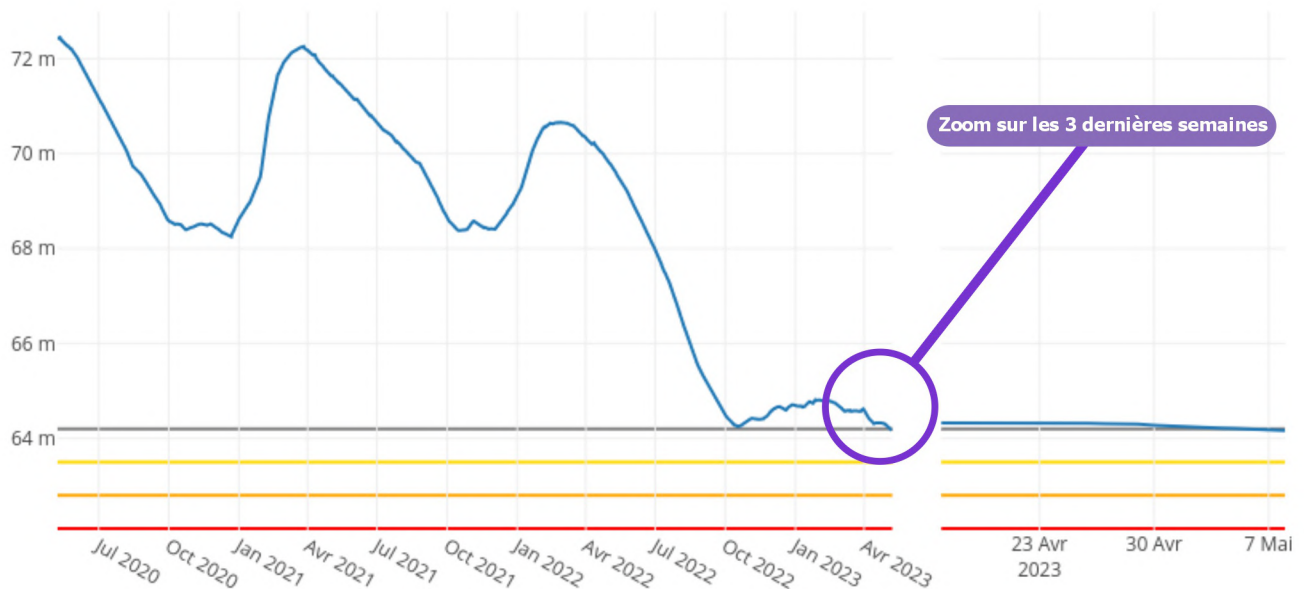
Nappe de la craie du Vexin Français

Les nappes de la craie du Vexin continue de se vidanger en ce début de mois de mai. Les deux points de suivi de la craie du Vexin sont désormais en situation de vigilance. La baisse est effective à Buhy depuis le 18 avril. A Théméricourt, le niveau était plutôt stable jusqu'à la fin avril. Depuis, la vidange a repris et le seuil de vigilance a été dépassé le 6 mai. La cote indiquée dans le tableau correspond à la cote du dimanche 7 mai. À ce rythme de vidange, le niveau d'alerte pourrait être atteint d'ici fin juin.

Buhy



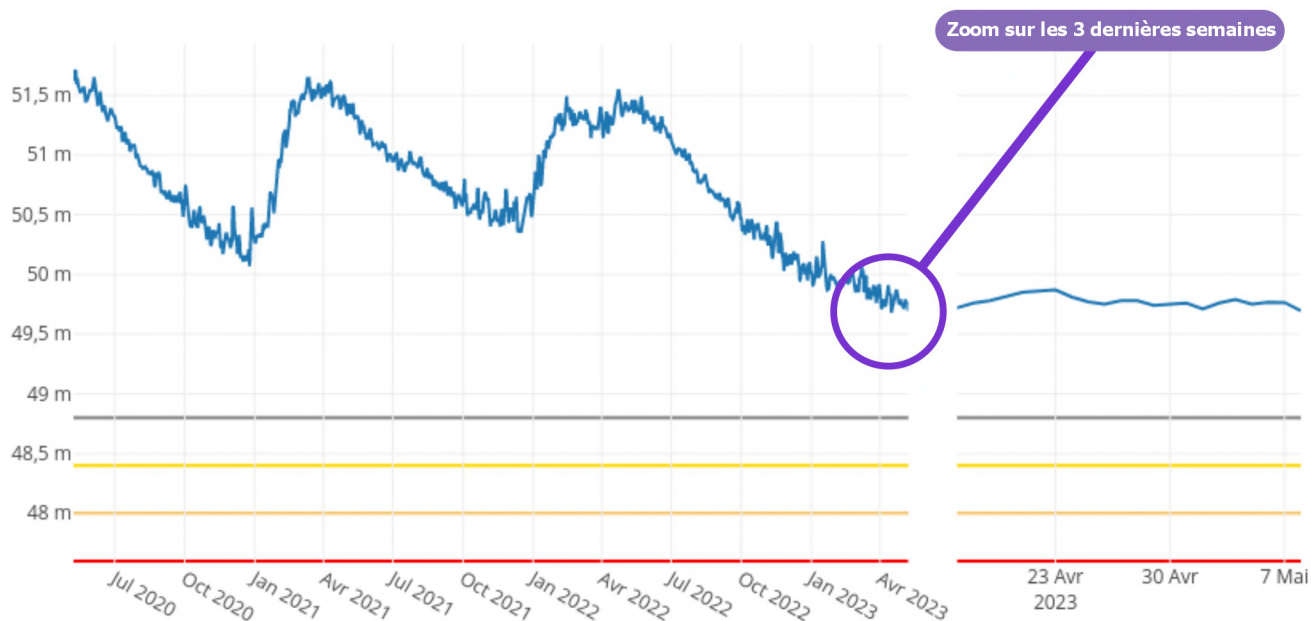
Théméricourt



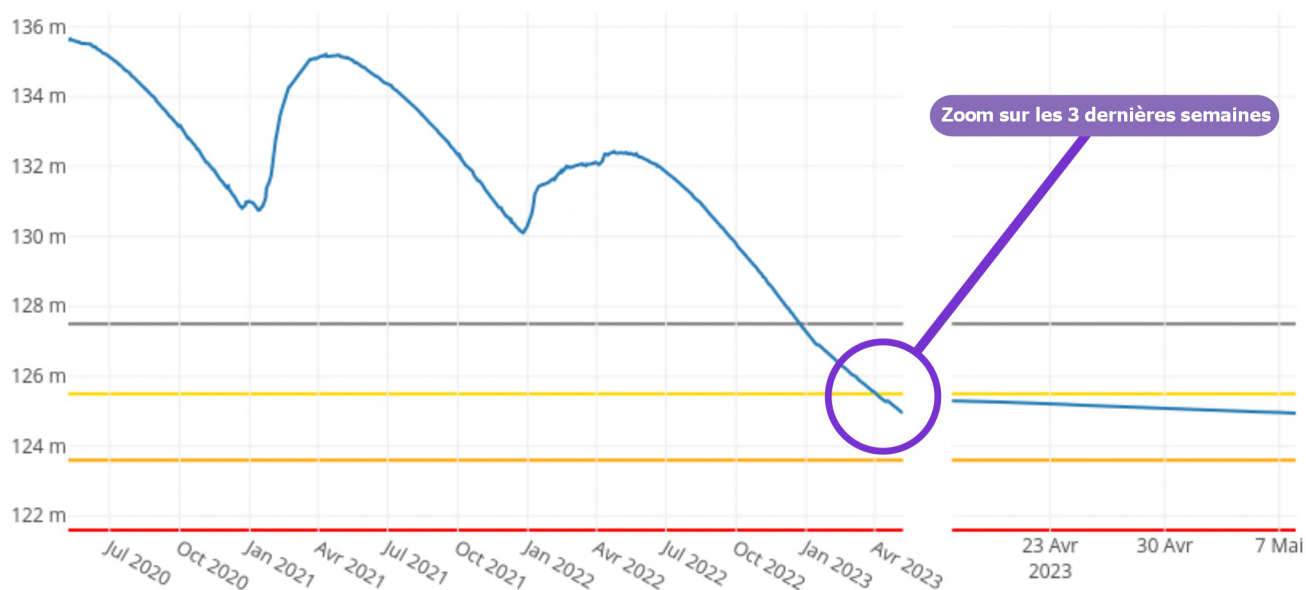
Nappe du Champigny en Brie

La nappe du Champigny secteur ouest connaît une stagnation de son niveau depuis la fin avril. En lissant les fluctuations, son niveau actuel est assez proche de la moyenne mensuelle du mois d'avril. Sur le secteur du Champigny est en situation d'alerte, la vidange se poursuit.

Montereau-sur-le-Jard



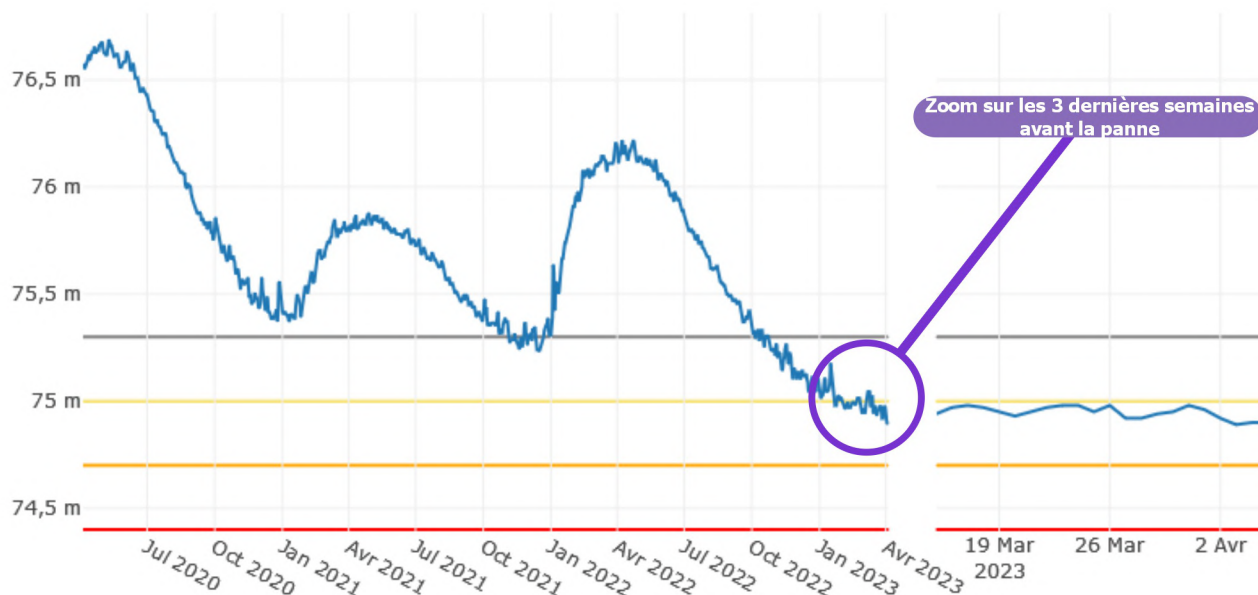
Saint Martin Chennetron



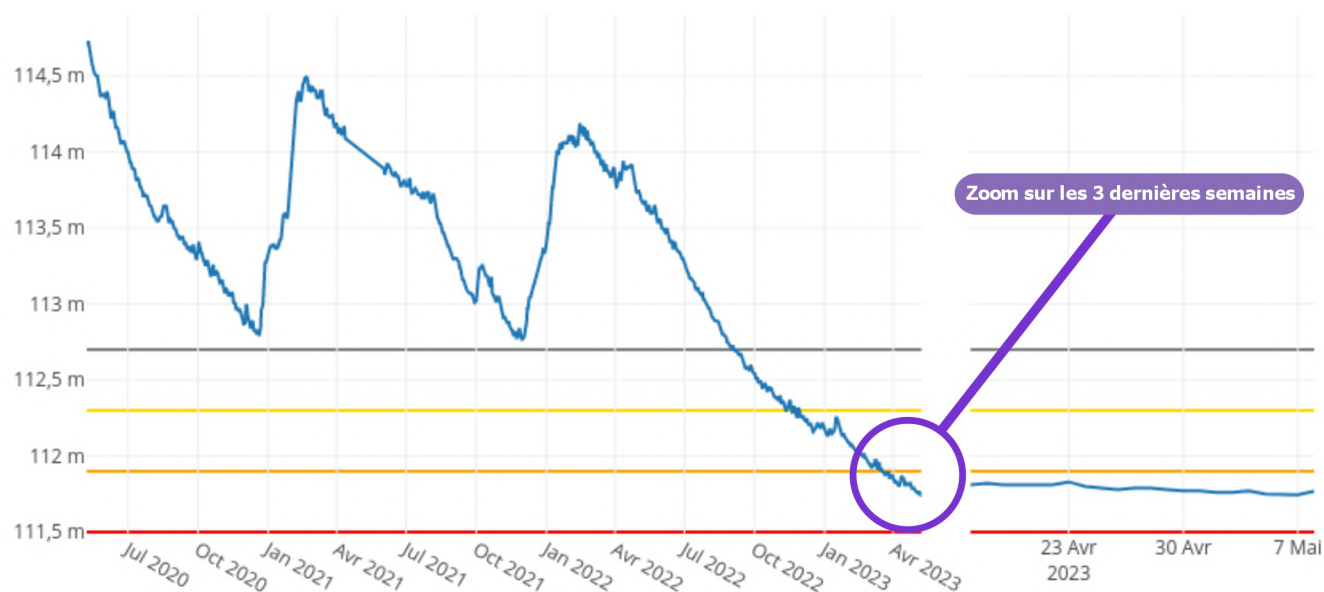
Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Le point de suivi à Bréval, en situation d'alerte renforcée, continue de baisser lentement. A Mareil-le-Guyon, les données sont indisponibles, une transmission manuelle des données est prévue cette semaine. Nonobstant la transmission prochaine des données qui permettra un calcul des valeurs a posteriori, le point d'eau est considéré comme en situation d'alerte. En effet, en l'absence de recharge, il est considéré que l'alerte renforcée sera atteinte début juin.

Mareil le Guyon



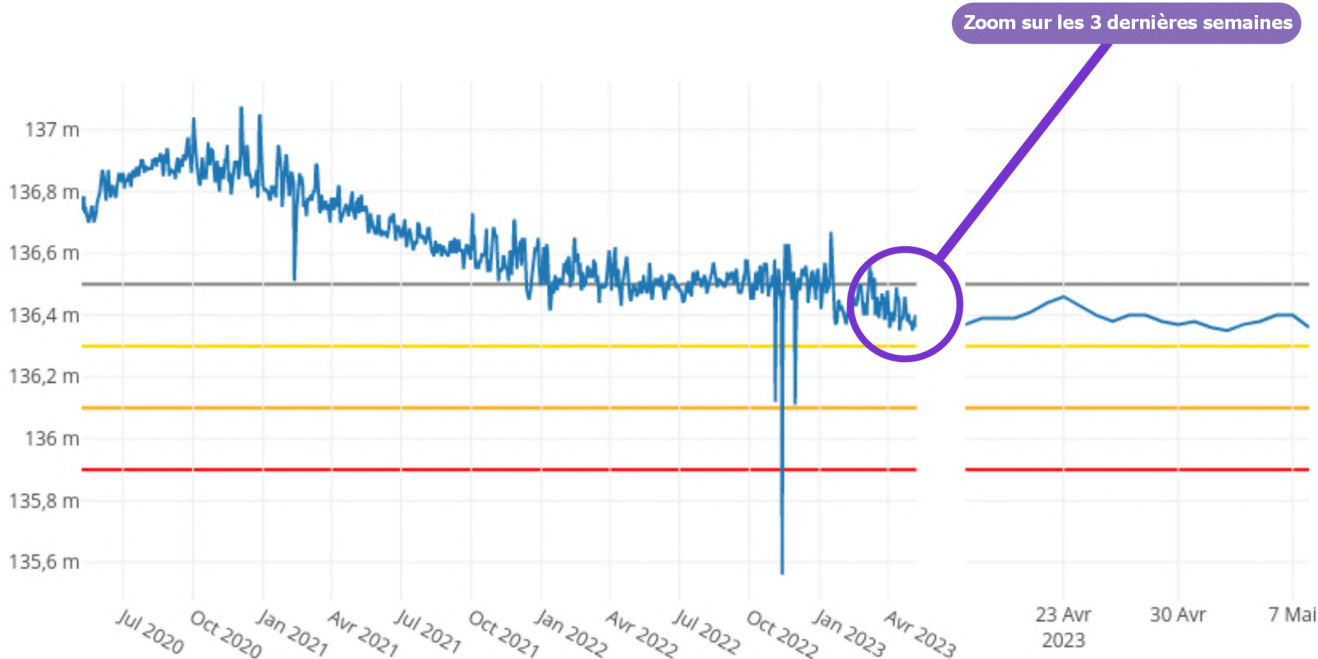
Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Aucun changement de franchissement de seuil ou de tendance n'est observé à Ecrosnes.

Ecrosnes



L'étiage sur Internet :

- DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>
- DREAL Normandie : <http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html>
- DREAL Centre - Val de Loire : <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne :

<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages :

<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



Prochain bulletin d'étiage le 16 mai 2023